



Interview sur le projet d'EHPAD à Vélizy-Villacoublay

ACTUALITÉ

SENIORS SOCIAL

Vendredi 22 novembre 2019

Interview sur le projet d'EHPAD à Vélizy-Villacoublay

Répondant à un réel besoin et dans le souci d'offrir aux Véliziens quel que soit leur revenu un confort de vie locale, un projet d'Etablissement d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes va voir le jour à Vélizy-Villacoublay. Rencontre avec Jean-Bernard Prim, directeur général de l'association Chemins d'Espérance.



Pouvez-vous me parler de l'association Chemins d'Espérance, son rôle, sa vocation, son histoire ?

L'association Chemins d'Espérance accueille et accompagne des personnes touchées par la vulnérabilité et le grand âge. Elle gère des établissements œuvrant principalement dans le monde médico-social avec la volonté d'être à la fois ouverts à tous et particulièrement attentifs aux plus démunis, aux plus modestes et aux plus vulnérables. Nos établissements accueillent à la fois des résidents femmes, hommes, laïcs et religieux dans une mixité porteuse de vivre ensemble. L'ambition de Chemins d'Espérance est de mettre la relation humaine au cœur de l'accompagnement des personnes âgées qu'elle accueille, là où trop souvent une simple prestation de service est la norme. Donner la priorité à la relation, c'est avoir une vision globale de la personne âgée en considérant autant ses dimensions corporelles et spirituelles dans une dimension de soin et de prendre soin. C'est une exigence forte qui suppose de préserver autour d'elle une place à sa famille, aux bénévoles et aux adhérents de l'association dans un climat familial et fraternel. Les professionnels de l'association s'engagent au quotidien dans une relation interpersonnelle de soutien. Pour répondre à ces exigences, nous avons mis en place et déployons le programme d'accompagnement Vis l'âge (descriptif en encadré) ainsi qu'une politique des ressources humaines exigeante qui nous est propre.

L'installation d'un futur EHPAD est en projet à Vélizy, pourquoi avoir choisi cette ville ? Quel site précisément a été sélectionné et sur quels critères ?

Versailles Grand Parc est une des circonscriptions d'actions sociales des Yvelines qui, au vu de sa démographie, a le plus de besoin en places d'EHPAD (établissement d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes). C'est donc tout naturellement que nous avons été invités par le département et l'ARS* à redéployer l'un de nos établissements dans ce secteur. Par ailleurs, la commune très bien dotée en équipements publics, manquait néanmoins d'un EHPAD pour accompagner le vieillissement de sa population. A la recherche d'un lieu d'implantation, nous avons contacté la municipalité pour évaluer son intérêt et avons reçu un très bon accueil immédiat : tout a été mis en œuvre pour que nous puissions nous installer dans un quartier en rénovation (quartier Europe), accessible pour les professionnels, et les familles et très bien inséré dans un tissu de vie citoyenne.

*Agence Régionale de Santé

Combien de places proposera l'établissement ? Sera-t-il réservé en priorité aux Véliziens ?

Notre EHPAD pourra accueillir 92 résidents qui devraient être répartis en trois unités de 26 personnes et nous aurons aussi une unité de vie protégée pour 14 personnes. Nous privilégions le maintien des liens familiaux et nous favorisons la proximité entre les résidents et leurs familles. Les dossiers des familles qui vivent et/ou travaillent à Vélizy seront examinés en priorité sous réserve de répondre aux critères de dépendance aujourd'hui exigés pour entrer en EHPAD.

Quel sera l'effectif professionnel (nombre d'aides-soignants, médecins, etc.) ?

Les effectifs ne dépendent pas de Chemins d'Espérance mais sont négociés avec l'ARS et le département des Yvelines.
Tout compris, les ratios d'encadrement sont de l'ordre de 55% soit 0.5 salarié par résident mais cela pour assurer un accompagnement jour et nuit, tous les jours.
D'ici là nous espérons que la loi sur le Grand Age promise par le gouvernement nous aura permis d'obtenir plus de moyens.